

## **Communiqué à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration du Fonds d'Équipement Communal du 29 mai 2014**

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Équipement Communal s'est réuni le 29 mai 2014 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2013, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter le résultat net d'un montant de 177 MDH aux comptes de réserves, ce qui permet de continuer à renforcer le niveau des fonds propres qui ont atteint 2,673 milliards de dirhams au 31 décembre 2013. Ainsi, les comptes provisoires publiés dans le journal « l'Économiste » du 31 mars 2014 n'ont subi aucune modification.

De plus, le Comité d'Audit a présenté au cours de cette réunion, les résultats de ses travaux qui ont notamment porté sur l'examen de l'activité et des comptes arrêtés au 31 décembre 2013 et n'a émis aucune objection quant à leur approbation. Cette réunion a également été l'occasion pour le Comité d'Audit d'examiner le suivi des recommandations formulées lors des précédentes réunions.

S'agissant du Produit Net Bancaire (PNB), il s'est établi à 337 MDH et ce, malgré la baisse des taux d'intérêt de 25 PB au profit des Collectivités Territoriales, entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2012.

Enfin, les Créances en Souffrance (CES) se sont établies à 88 MDH à fin 2013, permettant de maintenir le taux des CES à 0,7%. Ce taux, qui se situe bien en-deçà du niveau du secteur bancaire, reflète la qualité du portefeuille des prêts du FEC dont le risque peut être assimilé à un risque souverain.